Ouverture au colloque

Autor(en): **Danuser, Brigitta / Monin, Marie-Cécile**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **73 (2015)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-823159

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

OUVERTURE AU COLLOQUE

Brigitta Danuser, Marie-Cécile Monin
Institut universitaire romand de santé au travail (IST), Lausanne
Brigitta.danuser@hospvd.ch

2014 a marqué la sixième édition du Congrès national «Santé dans le monde du travail»; elle célébrait également les 20 ans d'existence de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail, institut organisateur de la manifestation aux côtés de l'Institut de psychologie de la santé l'Université de Lausanne, de la Haute Ecole Arc de Neuchâtel, du Domaine Sociologie, politiques sociales et travail social de l'Université de Fribourg et de l'Université de Zurich.
C'est dans ce contexte que le thème de la complexité a émergé comme fil rouge de cette édition. Le travail présente en effet des situations de plus en plus complexes. Un même effet sur la santé peut être provoqué par différentes causes, physiques, chimiques ou psychosociales. Cumul des risques, mélange toxiques, des causes identiques qui ne produisent pas les mêmes effets, une infime différence de l'état initial qui peut produire un changement d'état radical du système dans le futur – fameuse métaphore de «l'Effet papillon»! Cette thématique est apparue comme fédératrice des différentes disciplines traversées par la santé au travail.
Le terme de complexité est utilisé pour caractériser de nombreux concepts et la fréquence de son emploi est en augmentation, au quotidien comme à l'écrit. Intuitivement, la compréhension de ce qui est complexe se réfère à quelque chose d'incompréhensible, de compliqué, ou encore d'impénétrable. Un flou conceptuel, théorique et logique entoure cette notion. La complexité se réfère à la propriété d'un système qu'on ne peut pas décrire de manière univoque quand bien même toutes les informations relatives à chacun des ses composants et leurs interactions son disponibles. Entrent aussi en jeu différents types de relations et différents types de temporalités.
La complexité accompagne également l'interdisciplinarité qu'exige la gestion intégrée des différents risques en présence. Une définition d'une compréhension commune est nécessaire pour favoriser les pratiques interdisciplinaires. En santé au travail, il existe une longue tradition de la gestion de la complexité. Cette science est interdisciplinaire par essence, alors même que le terme d'interdisciplinaire n'était pas encore en vogue. Aussi, ce n'est pas seulement un médecin, un hygiéniste ou un psychologue qui est nécessaire pour résoudre un problème, mais l'ensemble de leurs compétences, ajoutées à celles des travailleurs.
Dans un système complexe, les éléments sont en interaction. L'un agit sur l'autre et vice versa. Il est difficile de savoir avec précision si les facteurs ont une influence directe ou non sur la conséquence observée. Prenons l'exemple du bruit qui rend sourd. On sait qu'un solvant ajouté au bruit augmente la surdité. Mais le solvant agit-il sur l'oreille directement ou sur le mécanisme? Plusieurs facteurs d'influence interviennent sur un état de santé des

travailleurs et celui-ci a en retour une influence sur leur travail. Or, pour mettre en place une prévention efficace, il faudrait pouvoir déterminer précisément à quel endroit et comment l'effet agit. La prévention du risque est plus facile et plus efficace si le risque est connu, si on peut le définir. Il s'agit également de le quantifier et d'en comprendre le mécanisme.
Pour comprendre les effets d'un mélange, il faudrait connaître les liens entre les différents facteurs et les quantifier. Afin de comprendre des situations complexes, les scientifiques élaborent des modèles et des systèmes de manière à les simplifier pour pouvoir les appréhender. Les scientifiques simplifient de manière à comprendre le modèle. C'est sur cette base que l'on gère actuellement via la règlementation en vigueur. Mais l'on n'est souvent pas conscient du modèle de base utilisé.
La conférence d'introduction, confiée au Prof. Stephen Linder, brosse un tableau général de la complexité en santé publique et en santé au travail et les modèles qui la sous-tendent. Sa présentation décrit trois modèles empiriques. Les modèles des déterminants sociaux postulent que des situations sanitaires inégales résultent d'inégalités structurelles, les modèles de disparité de santé supposent que des facteurs sociaux et contextuels agissent au travers des comportements individuels et des mécanismes biologiques, les modèles à stresseurs multiples incluent les agents environnementaux, en mettant l'accent sur le rôle intermédiaire de ces facteurs de stress. Ces différents modèles sont la promesse d'une meilleure caractérisation des risques cumulatifs. Des exemples sur la manière dont les sociétés peuvent gérer des modèles sont donnés. Selon Morin, la vraie complexité ne se gère que par une pensée stratégique qu'il faudrait cultiver dans nos sociétés. Il n'y a que la stratégie (art d'utiliser les informations, de les articuler) pour avancer dans l'incertitude.
Actuellement, à la prévention classique des risques, s'ajoute la prévention des risques pscychosociaux qui influencent aussi les risques physiques. Par ailleurs, pour l'individu, différents systèmes interagissent, celui relatif à la sphère privée et celui relatif à la vie professionnelle. Pour illustrer ce phénomène, le Prof. A. Marchand a présenté une approche qui s'appuie sur une théorisation multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main-d'œuvre qui intègre les contraintes-ressources engagées simultanément dans l'action par les structures du quotidien (milieu de travail, famille, réseau social hors-travail), les structures macrosociales (structure professionnelle et économique) et les caractéristiques individuelles (démographie, état de santé, traits de personnalité, habitudes de vie, évènements stressants de l'enfance).
La gestion du risque est née dans la société au travail au début du 20e siècle. Une société ne peut se développer que si elle gère le risque pour les ouvriers. Il s'agissait d'un compromis social. Aujourd'hui, la gestion du risque est présente partout et les gestionnaires du risque se sont développés à tel point que l'on va vers une société de gestion du risque. Le spécialiste en santé au travail et le chargé de sécurité entrent en concurrence, ouvrant la porte à de potentiels conflits. Dans ce cas, pour réponde à la question : Comment assimiler les connaissances et les incertitudes dans les pratiques de prévention?, A. Mias a discuté des limites de la simplification. Actuellement, on s'éloigne d'une conception du travail de prévention comme une affaire de gestion, supposant la mobilisation de professionnels au savoir spécialisé pour la prise en charge d'un volet technique particulier, pour placer au cœur de ce travail l'activité de coordination, d'organisation, voire de confrontation, entre ces acteurs.